



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le **28 AVR. 2023**
ID : 087-218717809-20230405-2023010-DE

2023-010

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**
Le 5 avril

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

en exercice -23- présents 18 votants 20

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, Mme ROCHETEAU, Mme DA SILVA, M. BERGERON, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

ABSENTS : M. PREUILH, M. FOURNIER, M. HAU, M. FIKRI, Mme LACOMBE

Pouvoirs : M. PREUILH donne pouvoir à M. CHARVILLAT, M. FOURNIER donne pouvoir à M. CHEVALIER, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme DA SILVA.

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance

BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte Administratif présenté par Madame le Maire pour l'exercice 2022,

Vu les conditions d'exécution du budget 2022,

Madame le Maire ayant quitté la salle, la présidence est confiée à Bernadette FOUCAUD, qui invite les autres membres du Conseil Municipal à procéder au vote.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2022 du budget principal, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RESTES A RÉALISER
DÉPENSES DE L'EXERCICE	2 021 686,81€	802 175,99€	67 912,24€
RECETTES DE L'EXERCICE	2 426 645,38€	702 856,43€	88 453,33€
EXCÉDENT OU DEFICIT N-1 REPORTE	118 288,00€	249 328,65€	
RÉSULTAT DE CLÔTURE	523 246,57€	150 009,09€	20 541,09€

Hors de la présence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du budget principal et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 11/04/2023
Qualité : MAIRE

Le Maire,
Claudette ROSSANDER